



Savoir si je peut prendre mon véhicule pour me rendre à une forma

Par **Couderc lionel**, le 11/10/2017 à 10:16

Je voudrais savoir si je peut me rendre à une formation professionnelle qui se déroule à Nîmes sur une période de deux jours avec mon véhicule personnel
Mon employeur veut m obliger à prendre la voiture de l entreprise

Bonjour,

Nous vous rappelons qu'en vous inscrivant sur ce forum vous en avez accepté les conditions générales d'utilisation, dont :

[citation]Les contributions devront l'être en Français, selon un vocabulaire correct et non vulgaire. [fluo]Les messages devront comprendre des formules de politesse.[/fluo] Les membres s'abstiendront de proférer toute insulte ou menace. [/citation]

Merci.

Par **Visiteur**, le 11/10/2017 à 13:42

Bonjour,
Pourquoi cela vous dérange-t-il de prendre un véhicule professionnel?

J'ai pratiqué cela souvent, mais mon employeur disposait d'une attestation de mon assureur, ce qui est la moindre des choses.

Par **Visiteur**, le 11/10/2017 à 14:00

parce que le véhicule de Lionel est certainement bien plus confortable que la voiture de société proposée.... Mais en principe, la boite risque de ne pas prendre les frais à son compte et si accident il y a... C'est lui même qui gèrera avec son assurance.